

Image not found or type unknown



Vente maison et plus value

Par **rehad**, le **05/01/2015** à **11:20**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison que je veux vendre et qui est actuellement louée, car trop loin de mon lieu de travail ,je souhaite en faire un réemploi pour ma résidence principale.

Si je vends cette maison dois je payer une plus value , sachant que je l'ai achetée en 2006.

Merci pour votre aide

REHAD

Par **moisse**, le **05/01/2015** à **17:10**

Oui

Le notaire retiendra la somme sur le prix de vente.

Vous avez intérêt à attendre la fin du bail et de donner congé à votre locataire pour vente (6 mois minimum avant échéance du bail) en lui indiquant droit de préemption et prix de vente. En effet il est difficile de vendre une maison occupée.